

École secondaire de Rivière-du-Loup

320 rue Saint-Pierre

Rivière-du-Loup, Québec, Canada

Politique linguistique (PEI)



Date de révision : 2025-2026

ESRDL

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Mission et vision de l'établissement	2
Énoncé de politique	2
But de la politique linguistique	2
Principes généraux et contexte socioculturel.....	3
Principes généraux	3
Contexte socioculturel.....	3
Langue d'enseignement	5
Le français comme langue d'enseignement.....	5
Langue de la communauté scolaire	7
Le français comme langue de la communauté scolaire	7
Langue seconde	8
L'anglais comme langue seconde.....	8
Langue tierce et multilinguisme	9
L'espagnol comme langue tierce.....	9
Soutien au multilinguisme	9
Accès au programme de l'IB	10
Implication des parents.....	11
Bibliographie.....	12
Annexes	13

Préambule

Mission et vision de l'établissement

Développer la curiosité intellectuelle pour favoriser la réussite et l'épanouissement de chaque élève en accordant une importance équivalente aux différents aspects de nos vies (intellectuel, physique et affectif) dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres pour contribuer à notre communauté.

La vision de l'École secondaire de Rivière-du-Loup est de favoriser la réussite et l'épanouissement de chaque élève avec une équipe-école qui travaille dans le respect et l'engagement.

C'est dans cette vision que l'École secondaire de Rivière-du-Loup a développé une offre de différents parcours permettant aux élèves de développer leurs capacités, leurs intérêts et leurs passions en répondant aux besoins spécifiques de chacun.

Le parcours PEI encourage les élèves à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion et à comprendre que les autres, en pensant différemment, peuvent aussi avoir raison.

Énoncé de politique

La qualité de la langue parlée et écrite est une priorité dans notre établissement, et ce, autant pour la langue première, le français, que la langue seconde, l'anglais. L'espagnol en tant que langue tierce est une force dans le cursus de notre programme.

But de la politique linguistique

Le but de cette politique est de valoriser la qualité de la langue et l'importance de la littérature pour le développement de la curiosité intellectuelle. La capacité à s'exprimer et à comprendre différentes langues permet une plus grande sensibilité internationale et facilite l'ouverture à différentes cultures.

Principes généraux

Un apprentissage de qualité de différentes langues est priorisé dans notre établissement afin de faciliter la sensibilité internationale et la communication avec autrui.

- Exposer les élèves à de multiples activités afin qu'ils découvrent la littérature classique et contemporaine au fil de leurs lectures obligatoires et libres pendant les cinq années d'études.
- Être en mesure de réussir son anglais de 5^e secondaire reconnu par le ministère en 4^e secondaire et être en mesure de réussir le cours de Langue et littérature anglaise en 5^e secondaire.
- Permettre aux élèves d'atteindre un niveau de base dans une langue tierce.

Contexte socioculturel

L'École secondaire de Rivière-du-Loup accueille près de 1600 élèves dont la langue parlée à la maison est principalement le français (tableau 1). Bien que l'Est-du-Québec soit très majoritairement francophone, l'anglais y occupe une place tout de même relativement importante étant donné l'importance de l'industrie touristique et la provenance de nombreux touristes du Canada anglais et des États-Unis. La perception de l'anglais comme langue seconde dans la population est très positive pour ces raisons et aussi parce que la grande majorité des habitants sera d'accord avec le fait que maîtriser l'anglais est un avantage personnel important, et ce, tant dans sa vie personnelle que dans sa vie professionnelle. C'est pourquoi un programme scolaire comme le PÉI qui offre davantage d'anglais et une troisième langue comme l'espagnol est très bien vu dans la population en général.

Tableau 1. Portrait de la langue maternelle des élèves pour l'année scolaire 2023-24 du secteur de Rivière-du-Loup pour le centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup (préscolaire-primaire-secondaire confondus).

Langue maternelle de tous les élèves		Nombre	Pourcentage
Français		4154	97,5%
Anglais		13	0,3%
Autochtones		1	0,0%
Allophones		94	2,2%
Principales langues allophone (nb et %)			
	Arabe	47	1,10%
	Espagnol	15	0,35%
	Tagalog/filipino	11	0,26%
	Créole	3	0,07%
	Mandarin	1	0,02%
	Italien		0,00%
	Turc		0,00%
	Ewe		0,00%
	Kirundi		0,00%
	Portugais	4	0,09%
	Suédois	2	0,05%
	Autres	11	0,26%
TOTAL		4262	100,0%

Langue d'enseignement

Le français comme langue d'enseignement

La politique linguistique de l'École secondaire de Rivière-du-Loup en lien avec le programme du PÉI s'inscrit comme la suite logique des préceptes et fondements légaux de la présence de la langue française dans les écoles du Québec. Comme le stipule la Loi sur l'instruction publique à l'article 22, *il est du devoir de l'enseignant de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue parlée et écrite*. Ce souci de la promotion de la langue maternelle d'enseignement est donc généralisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dès le départ.

La promotion du français et l'utilisation au quotidien d'un français correct sont donc la responsabilité de tous les intervenants de l'école. Cette situation ne représente pas un enjeu majeur dans notre école au niveau des habitudes de vie de nos élèves, car il s'agit de la langue parlée à la maison pour l'ensemble.

À l'École secondaire de Rivière-du-Loup, l'amélioration des compétences en littératie dans toutes les matières est au cœur du projet éducatif. Afin de rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie, deux objectifs sont clairement identifiés dans le projet éducatif :

- Augmenter le taux d'élèves avec un plan d'intervention SANS risque en français lecture de 3^e secondaire
- Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire d'écriture de 2^e secondaire.

Le français comme langue d'enseignement (suite)

Au niveau du PÉI, l'enrichissement en français est une composante importante du programme et se voit même attribuer des unités sur le relevé ministériel en 4^e et 5^e secondaire. C'est ainsi que, par de multiples activités, les élèves découvrent la littérature classique et contemporaine au fil de leurs lectures obligatoires et libres pendant les cinq années d'études. De plus, la réussite du volet littérature est obligatoire au même titre que la réussite de n'importe quel autre cours. Les cours de littérature sont rendus possibles avec une compression du temps d'enseignement du volet ministériel qui se donne en cinq cours au lieu de six en 4^e et 5^e secondaire. Lors des trois premières années, l'enrichissement est inclus dans les cours réguliers. Depuis l'arrivée du PÉI à l'École secondaire de Rivière-du-Loup, les enseignants de français ont bénéficié et bénéficient encore de budgets pour faire l'achat de nouvelles séries de romans afin de conserver et d'enrichir la collection d'œuvres accessibles aux élèves.

Le français comme langue de la communauté scolaire

L'école est dotée d'une magnifique bibliothèque avec plusieurs dizaines de milliers de documents pour le plus grand plaisir des élèves et des membres du personnel. Des activités libres en lien avec la langue française et le français y ont lieu régulièrement pour tous les élèves et membres du personnel intéressés. Il est à noter que la bibliothèque possède une collection intéressante d'œuvres en anglais pour les cours d'acquisition de langues.

Des présentations ponctuelles et des compétitions de SLAM sont aussi mises en place pour mettre de l'avant la littérature dans un contexte différent rejoignant les élèves adolescents.

D'un autre côté, les normes et modalités d'évaluation de l'ESRDL stipulent que *La qualité de la langue parlée et écrite est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation des élèves de l'école. Les enseignantes et enseignants précisent aux élèves les critères relatifs à la qualité de la langue à l'intérieur de la situation d'apprentissage et d'évaluation proposée.*¹ (Annexe 2 point 6.1).

L'anglais comme langue seconde

Le cours d'acquisition de langue en anglais est offert aux élèves de la 1^{ère} à la 4^e secondaire, alors qu'en 5^e secondaire, les élèves reçoivent le cours Langue et littérature (anglais). Lors de la 4^e année d'enseignement, les élèves sont semestrialisés afin de compléter la 4^e et la 5^e année du programme local en anglais.

Afin de rendre le tout possible, les élèves se voient bonifiés en temps lors de certaines années du programme d'éducation intermédiaire. Ainsi, en 1^{ère} et en 3^e secondaire, les élèves ont six périodes de 75 minutes par cycle au lieu de trois ou quatre périodes dans les autres parcours. L'aspect oral du programme et la littérature prennent plus de place et la littérature donne aussi des unités supplémentaires sur le relevé ministériel.

Les cours se donnent entièrement en anglais et la participation de tous est exigée dès la première secondaire. Le français est à proscrire, sauf dans certaines explications où une traduction est nécessaire. Avec un volet ministériel valant 40% des points à l'oral, il est important d'inciter les élèves à s'exprimer en anglais le plus rapidement possible, et ce, tant au PÉI que dans tous les autres parcours de l'école. Un élève refusant de s'exprimer en anglais de manière volontaire sera traité selon le code de vie de l'école.

La littérature et les cultures anglo-saxonne et américaine anglophone servent de toile de fond aux différentes activités.

L'espagnol comme langue tierce

Le cours acquisition de langue (espagnol) est offert aux élèves du PÉI de la deuxième à la quatrième secondaire. Les élèves étant très majoritairement des débutants, le niveau y est nettement moins élevé qu'en anglais, bien entendu. L'aspect communication orale joue aussi un grand rôle dans les activités de la classe. Les activités sont orientées vers la culture hispanophone, tant celle européenne que centraméricaine. De plus, un voyage linguistique et culturel en milieu hispanophone est offert à chaque année aux élèves finissants du PÉI.

Soutien au multilinguisme

Les élèves dont le français n'est pas la langue parlée à la maison ou qui ont vécu dans un environnement autre que francophone durant de longues périodes pour ensuite s'inscrire à l'École secondaire de Rivière-du-Loup ont la possibilité de recevoir des cours de francisation supplémentaires payés par le centre de services scolaire. Ces élèves sont d'abord en modification temporaire des attentes et lorsqu'ils atteignent un niveau satisfaisant de français pour atteindre la réussite, ils sont « défodifiés » afin de poursuivre leurs apprentissages avec les attentes régulières du programme local.

Le parcours PEI est accessible à tous selon la politique d'admission. Ce parcours est priorisé pour les nouveaux arrivants ayant un niveau de français débutant, étant donné que les enseignants de ce parcours sont davantage sensibilisés à cette réalité. Par la suite, tous les élèves peuvent être inscrits dans le parcours de leur choix, tant et aussi longtemps qu'ils respectent les critères d'admission desdits parcours.

Implication des parents

Pratiques de l'établissement

Les politiques, dont la politique linguistique, sont disponibles aux parents sur le site internet de l'école.

Selon la situation, si un enseignant jugeait qu'un élève n'est pas à niveau dans une langue, que ce soit la langue seconde ou la langue tierce, il encourage souvent l'élève à intensifier la fréquence d'écoute de cette langue par des logiciels ou des films/téléseries.

Annexes

Annexe 1 | Projet Éducatif



Nos valeurs

Les deux valeurs déterminées par le personnel de l'école sont :

RESPECT

ENGAGEMENT



Notre vision

Permettre à tout élève de développer son plein potentiel en évoluant dans un environnement éducatif inclusif, sécuritaire, stimulant et motivant. Pour y arriver, nous nous appuyons sur les valeurs de respect et d'engagement ainsi que sur la collaboration de tous les acteurs de l'école : élèves, parents, membres du personnel et commu-

Téléphone : 418-862-8203

Courriel : direct.esrdl@cskamloup.gouv.qc.ca

Site web : esrdl.ca

Les membres du comité de pilotage et leurs corps d'emploi

Madame Sandra Bélanger, directrice adjointe.
Madame Émilie Bergeron, travailleuse sociale.
Madame Claudia D'Auteuil, conseillère en orientation.
Madame Virginie Rillon, enseignante.
Madame Caroline Lévesque, directrice adjointe.
Madame Karine Lévesque, enseignante.
Madame Julie Malenfant, enseignante.
Madame Nathalie Nolin, directrice adjointe.
Madame Marie-Ève Ouellet, directrice adjointe.
Monsieur Benjamin Paradis, directeur.
Madame Renée Redmond, parent membre du CÉ de l'ESRDL.
Madame Nancy Thériault, enseignante.



2023-2027

PROJET ÉDUCATIF

ESRDL



Notre projet éducatif

Le projet éducatif de l'École secondaire de Rivière-du-Loup s'actualise entre les murs d'une école d'environ 1 600 élèves.

Ce projet éducatif s'inscrit dans la vision du Plan d'Engagement Vers la Réussite du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et des orientations et objectifs de la Politique de la réussite éducative ministérielle. L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de valifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

ÉCOLE SECONDAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
320, rue St-Pierre
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3



Situation démographique et géographique

Avec ses 20 472 habitants, Rivière-du-Loup demeure démographiquement stable depuis plusieurs années. La ville de Rivière-du-Loup constitue un pôle régional majeur de développement. Elle compte sur une communauté d'affaires dynamique et créative ainsi que sur des citoyens fiers, qui tiennent à cœur d'encourager leurs pairs. Plusieurs des villes et villages l'entourant ont connu des augmentations de population dans les dernières années, entre autres Saint-Antoine (4 339 habitants), Saint-Alexandre (2 255 habitants) et Saint-Modeste (1 162 habitants). Pour toute la MRC de Rivière-du-Loup, on recense 34 509 habitants.

Rivière-du-Loup n'a qu'une seule école secondaire publique à laquelle s'ajoute une école secondaire privée qui accueille environ 70 à 100 élèves du primaire vers elle annuellement. Il est à noter que Rivière-du-Loup a aussi une école privée primaire. Vision depuis deux ans. La ville compte 3 écoles primaires faisant partie du CSS, sans compter les 8 autres écoles primaires environnantes faisant partie du bassin de l'ESRDL et une école (Saint-Alexandre) où les finissants de 6^e année ont le choix entre fréquenter l'ESRDL ou l'école secondaire Chanoine-Beaudet de St-Pascal. Selon les données ministérielles de 2021-2022, l'école secondaire de Rivière-du-Loup a un rang décliné IMSE (indice milieu socio-économique) de 4. Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Cette donnée, la plus récente accessible, prend sa source dans un recensement de 2016. L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire.



Partenariats importants



Nos élèves



L'École secondaire de Rivière-du-Loup est fière des partenariats qu'elle établit chaque année avec des entreprises et des organismes de la ville et de la MRC de Rivière-du-Loup. Ceux-ci soutiennent l'école autant au niveau des activités de financement, de leur disponibilité à recevoir des élèves en stage ou sous forme de bourses académiques pour valoriser la persévérance scolaire.

En 2023-2024, l'ESRDL accueille 1 604 élèves. Parmi ces élèves, 350 sont en sports-études, 161 en arts-études, 288 au PÉI, 72 en adaptation scolaire (FPT-FMS-CAF), 85 en parcours adapté (CCC-PRE-PCA) et 540 en parcours général (Exploration 1-2 et Général 3-4-5). Il est à noter que le nombre de plans d'intervention est en augmentation depuis les cinq dernières années, allant de 390 en 2018 à 544 aujourd'hui. En 2018, cela représentait 31% des élèves. En 2023, cela représente 33,9 % des élèves. L'école secondaire de Rivière-du-Loup accueille aussi 18 élèves issus de l'immigration qui sont en francisation. Ils sont, pour la plupart, inscrits au PÉI, une décision de l'école. Notre école regroupe plusieurs PPP (projets pédagogiques particuliers) : PÉI, Sports-arts-études, option-sport 3, option-sport 4, option-sport 5, Exploration 1 et Exploration 2 avec deux périodes de profils (6 profils différents).



Enjeux, orientations, objectifs, moyens, valeurs de départ, cibles et indicateurs

La réussite de tous les élèves selon leurs capacités respectives afin qu'ils atteignent leur plein potentiel est l'enjeu à la base de notre projet éducatif. En nous rapprochant de l'atteinte de cet enjeu, notre taux de persévérance scolaire et, par le fait même, nos taux de qualification et de diplomation devraient être à la hausse. L'amélioration des compétences en littératie devra être le souci de tous parce que ces compétences se relieront dans toutes les matières.

REHAUSSER LE NIVEAU DE COMPÉTENCE DES ÉLÈVES EN LITTÉRATIE			
OBJECTIFS	VALEURS DE DÉPART EN 2023	CIBLES EN 2027	INDICATEURS
Augmenter le taux d'élèves avec un plan d'intervention SANS risque en français lecture de 3 ^e secondaire.	32,9 %	40 %	Résultat final en français lecture de 3 ^e secondaire
Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture de la 2 ^e secondaire.	59,3 %	75 %	Résultat final d'écriture en français à l'épreuve obligatoire de 2 ^e secondaire

DÉPLOYER DES SERVICES ÉDUCATIFS PERMETTANT À CHAQUE ÉLÈVE DE RÉUSSIR			
OBJECTIF	VALEUR DE DÉPART	CIBLE	INDICATEURS
Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 6 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2022 : 78,42 %	86,8 %	Taux de diplomation et de qualification (Obtention du DES)

Annexe 2 | Normes et modalités

	6. LA QUALITÉ DE LA LANGUE	
	Normes	Modalités
6.1	La qualité de la langue parlée et écrite est importante dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation des élèves de l'école.	6.1.1 Les enseignantes et enseignants doivent préciser aux élèves leurs attentes relatives à la qualité de la langue à l'intérieur de la situation d'apprentissage et d'évaluation proposée. La qualité de la langue ne peut influencer le résultat qu'en français, dans le volet écriture.